Marvis, parcelle cadastrée section B, 92.

3. Le 19 décembre : demande de l'Association sans but lucratif « La Croix Bleue du Tournaisis » tendant à obtenir l'autorisation d'installer une fourrière-refuge dans une dépendance de l'immeuble situé rue Luchet-d'Antoing, 32.

— Demande de M. Edmond Mariaule pour l'installation d'un dépôt souterrain de 2.000 litres d'essence, dans l'immeuble situé rue de la Marnière, 28.

— Demande de MM. Rimbaut frères, imprimeurs, tendant à obtenir l'autorisation de maintenir en activité l'atelier d'imprimerie qu'ils exploitent Grand' Place, 54.

— Demande de M. Lucien Watteau, serrurier, tendant à obtenir l'autorisation d'installer dans l'immeuble situé chaussée de Bruxelles, 288, un atelier de ferronnier et de serrurier comportant un forge actionnée par un moteur électrique de 1 2 HP et une foreuse actionnée par un moteur électrique de 1 1 2 HP.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 2 JANVIER

Il avait une amie. — Pour avoir entretenu une femme sous le toit conjugal, cinq fr. d'amende à Philippe Louis, ouvrier mineur à Kain.

Adultère. — Louviaux Irma, épouse Verpoest, ménagère à Luingne, et Lounier Fernand, ouvrier en peignes, ont commis le délit d'adultère en étant complices. A chacun trois mois de prison par défaut.

Outrages aux mœurs. — Chignet Noëly, ouvrière de fabrique à Gœulzin et Malfait Clément, ouvrier cordonnier à Marcq, sont poursuivis d'outrages aux mœurs. Six jours de prison et 182 fr. d'amende.

Marché du 2 janvier. — Pommes de terre de 50 à 65 fr. les 100 k. ; Beurre frais, 20 à 22 fr. le k. ; Œufs, les 50 à 1 fr. ; Poulets, 6 à 9 fr. ; Dindons, le k. 5 à 10 fr. ; Lapins, le k. 8 à 9 fr. ; Pigeons, la couple 10 à 14 fr.

PETITES NOUVELLES

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 9 h., chez le nommé Defontaine François, chaussée de Renaix, 132. Il a été éteint par l'occupant de cet immeuble et par des voisins.

Malade. — Le nommé Ducrottois Fortune, sujet français, de passage en cette ville, est tombé malade avenue Van Cutsem, hier soir. Il a été transporté à la permanence de police, où il a reçu des soins et où il a passé la nuit.

SPECTACLES et CONCERTS

A ROUBAIX

A TOURCOING

SPLENDID - CINÉ R. des Anges, Téléph. 1440
Matinée 15 h. 15, soirée 20 h. 30
L'IMMENSE SUCCÈS
MARIUS
avec RAIMU et Pierre FRESNAY
LA BANDE DES HUIT REFLETS
grand film sonore. Actualités
Location ouverte. Prudt de louer.
3042

TÉLÉ 3-81 **OLYMPIA** RUE HOUCHARD
Soirée à 8 heures
AMOURS VIENNOISES
comédie avec JANNIE MARÈZE
et ROLAND TOUTAIN
TRAGÉDIE FORAINE
film sonore
ACTUALITÉS
3030

PONT DES PIATS
A partir du Samedi 2 au Jeudi 8 janvier 1932, CHANGEMENT COMPLET DE PROGRAMME.
Une véritable comédie à la fois gaie et dramatique
La chaste Cocotte
Le prodigieux acrobate Charles HUTCHINSON dit « Risque-Tout, dans — POURSUITE INFERNALE —
Un chauffeur expérimenté, comique en 3 parties.— Eclair-Journal : Actualités
Tous les Dimanches, de 3 h. à 11 h. BAL PERMANENT, 2 ORCHESTRES.
« 2 JAZZ-BANDS »

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Alhambra. — 20 h. 30 : « Arthur ».
Familia. — Permanent 10 h. 30 à 19 h., soirée 20 h. 30 : « La Chance ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 30 : « Le Chant du Marin ».
Cômes. — 15 h. et 20 h. 30 : « Gloria ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « M. le Maréchal ».

LILLE

L'AUDACIEUX CAMBRIOLAGE D'UNE ARMURERIE GRAND'PLACE

Le 2 janvier, vers 2 heures du matin, M. Philippe Gounel fils, armurier, 62, Grand'Place, a été réveillé par le fracas de vitres cassées. Sa chambre est située au-dessus du magasin. Il crut que c'était le pitoyable exploit d'un ivrogne et ne pensa pas que la devanture de son magasin était brisée, le bruit semblant provenir de la direction de la rue de Esquermoise.

Mais peu après deux autres coups violents suivis d'un troisième ébranlèrent sa maison.

M. Gounel s'en effraya, mais le bruit ayant cessé il se remit à sommeiller.

Le matin, de bonne heure deux agents constatèrent que la vitrine de l'armurerie avait subi d'importants dégâts et en avisèrent le patron.

M. Gounel comprit les bruits insolites de la nuit. Il vérifia son étalage et constata la disparition de deux petits pistolets automatiques nickelés d'une valeur totale de six cents francs.

C'est avec un pave de la rue que les malfaiteurs ont brisé la glace du magasin. La valeur de la vitrine est de 3.000 francs.

M. Bonguet, commissaire de police du 2e arrondissement, a fait les constatations d'usage.

Les services de la Sûreté enquêtent pour rechercher les auteurs de ce audacieux et peu banal cambriolage.

L'EXPLOIT D'UN MALANDRIN RUE DES MOULINS-DE-GARANCE

Un malandrin, brisant une vitre à une fenêtre, est entré, faisant jouer l'espagnolette chez M. Levêque 2, rue des Moulins-de-Garance et a dérobé une somme de 400 francs. Plainte contre inconnu a été portée.

UN NOYÉ INCONNU

Le marinier André Defonte, de la péniche « Ville de Saint-Dié », amarrée à quai, aperçut hier un cadavre qui flottait au fil de l'eau aux environs de la Place Catinat.

Il le hisse sur la berge. On constata que le corps avait dû séjourner longtemps dans l'eau. On fouilla ses vêtements et on ne découvrit nulle pièce d'identité.

Voici le signalement du noyé : Age de 45 ans environ, vêtu d'un pardessus grisaille marque « Esders », chemise bleue, col blanc à fleurs, maillot rayé bleu, complet marron. Son portemonnaie contenait 6 fr. 10.

Le noyé portait une forte contusion à la joue gauche. Il a été transporté à la morgue et la police cherche à établir son identité.

UNE FEMME TAMPONNÉE PAR UN MOTOCYCLISTE

Mme Duranly a été transportée à l'Hôpital de la Charité avec la jambe gauche fracturée. Elle en a pour un bon mois à s'imposer une immobilité complète.

Une enquête est ouverte par la police dans le but d'établir exactement les responsabilités.

LA TOMBOLA DU DENIER DES ÉCOLES LAIQUES

Voici la liste des numéros gagnants :

1028	1065	1133	1291	1333	1399
1424	1622	2087	2095	2508	2610
2752	2932	2971	2976	3008	3134
3236	3469	3551	3623	3998	4005
4051	4147	4660	4743	4753	4770
4945	5071	5105	5473	5589	5611
5644	5884	5988	6278	6364	6452
6471	6494	6628	6658	6924	7030
7303	7415	7491	7655	7719	7722
7830	8010	8240	8265	8279	8286
8354	8728	8944	9068	9238	9385
9449	9604	9670	9744	9753	10005
10040	10117	10272	10276	10433	10708
10752	11032	11152	11435	11618	11632
11633	11842	11982	12333	12413	12457
12534	12546	12618	12869	12981	13094
13173	13396	13481	13658	13928	13961
13992	14232	14415	14430	14543	14627
14714	14799	14845	15073	15207	15318
15416	15432	15589	15631	15786	16101
16233	16406	16443	16575	16599	16754
16830	17024	17095	17273	17308	17363
17367	17384	17827	18052	18097	18175
18363	18406	18463	18619	18822	19015
19091	19278	19468	19644	19875	19943
19945	20188	20201	20209	20320	20351
20558	20815	20882	21001	21269	21341
21398	21537	21781	21810	21878	22078
22121	22377	22512	22730	22922	22929
22993	23124	23128	23217	23370	23472
23796	23920	23971	24049	24279	24374
24478	24593	24626	24906	24989	25126
25144	25375	25583	25650	25549	25767
25871	26029	26089	26108	26444	26448
26693	26906	26952	27377	27470	27610
27693	27836	27936	27966	27987	28029
28235	28257	28284	28344	28413	28432
28904	29070	29087	29132	29236	29351
29377	29688	29917	30263	30366	30391
30665	30678	30728	30735	30967	31059
31092	31204	31317	31325	31434	31549
31590	32211	32270	32287	32506	32507
32529	32543	32632	33079	33426	33461
33511	33715	33749	33758	33987	34427
34731	34790	34859	34911	34987	34977
34999	35083	35139	35158	35280	35307
35316	35409	35634	36205	36251	36372
36392	36487	36510	36580	36669	37220
37361	37697	37788	37811	37840	37901
37969	38229	38334	38678	38716	38840
38871	38882	38909	39178	39199	39254
39365	39481	39496	39860	39919	40157
40431	40551	40648	40687	40725	40922
40939	41131	41350	41470	41528	41572
41763	41860	41877	42053	42095	42093
42298	42368	42439	42688	42840	43511
43592	43657	43682	43754	43865	43952
43982	44077	44125	44202	44305	44534
44572	44653	44858	45031	45228	45236
45352	45362	45785	45843	45958	
46182	48209	46398	46452	46460	46468
46696	46928	47013	47091	47168	47779
47826	47861	47892	47991	48066	48196
48230	48254	48295	48340	48538	48879
49053	49078	49180	49187	49605	49736
49916	49959	50079	50158	50459	50551
50630	50637	50797	50929	51393	51414
51527	51545	51581	51689	51719	51907
52258	52387	52550	52583	52609	52834
52869	52940	53147	53157	53169	53173
53235	53414	53667	53810	54024	54044
54223	54410	54512	54619	54783	54808
55352	55438	55448	55531	55575	55787
55818	5928				
56298	56579	56669	56798	56850	56858
56960	56963	57128	57360	57491	57625
57737	57769	57809	57987	58131	
58263	58330	58630	58630	58812	58832
58974	58982	59127	59204	59218	59278
59620	59659	59683	59821	60232	60323
60323	60367	60451	60608	60628	60908
60978	61065	81216	61237	61433	61584
61665	61829	61968	62008	62062	62102
62186	62288	62589	82619	62964	63062
63076	63193	63251	83517	63532	63859
63958	64.195	64311	84434	64454	64622
64740	64760	64977	65007	65047	65050
65319	65344	65450	65535	65895	
66178	66279	66363	66394	66723	66881
66899	66959	67288	67346	67383	67467
67655	67753	67985	87993	68325	68389
68572	68617	68647	68723	68787	68876
69178	69185	69215	69335	69377	69632
69954	69991	70060	70251	70411	70452
70647	70685	70845	70996		

Le numéro 60367 gagne le 1er lot : 4 obligations Crédit National 1920 : 2.000 francs.

Le numéro 7415 gagne le 2e lot : une chambre à coucher.

Le numéro 22078 gagne le 3e lot : une salle à manger.

— Les lots seront distribués tous les jours, sauf le dimanche, à partir du 12 janvier 1932, 27 bis, rue des Tours, à Lille, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 heures. Les lots non réclamés le 30 avril 1932, resteront acquis à l'œuvre.

PETITES NOUVELLES

Acte de probité. — MM. Etienne Lefèvre et Bonte Carlos, de Bondues, en passant hier, Grand'Place, à Lille, ont trouvé un sac à main contenant une certaine somme qu'ils se sont empressés de restituer à sa propriétaire.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

L'Arbre de Noël à l'Amicale du Limousin

L'ARBRE DE NOËL DES PETITS LIMOUSINS

L'Amicale du Limousin, aux destinées de laquelle M. Lionnet préside excellemment, organisait hier, à l'Hôtel Maury, un arbre de Noël pour les enfants des sociétaires.

Un concert composé de chants, de bonne musique et de petites saynètes amusantes égaya longuement la nombreuse assistance.

Des danses du pays et des airs limousins constituèrent le clou de cette jolie fête.

Une ample distribution de jouets fut faite ensuite aux innombrables petits enfants qu'on gava aussi de friandises et de gâteaux.

On remarquait parmi l'assistance, M. Marcel Dupuy, conseiller municipal, et tous les membres du comité d'organisation de l'Amicale du Limousin.

Le soir, un bal succéda au concert et se termina fort tard dans la nuit.

LE RÉVEILLON DES MÉRIDIONAUX DU NORD

La société « Lou' Pais » comprend bon nombre de postières vivant seules à Lille. Le comité organisa au cours de la nuit du 31 décembre, un réveillon essentiellement méridional pour leur permettre de se trouver au milieu de la grande famille des méridionaux habitant la région du Nord.

C'est dans les magnifiques salons du Carlton que se déroula cette jolie fête. Mlle Balene et M. Lecouty chantèrent avec art de très belles choses. Le sketch de M. Fred Laporte « L'abonné du Téléphone », obtint un nouveau succès.

Le menu du réveillon constitua un vrai regal. M. Badalo, directeur du Carlton, en bon perpignanais qu'il est, lui donna l'empreinte méridionale qui convenait.

A minuit, M. Fred Laporte, vice-président de la société, apporta les souhaits de la société à la nombreuse et élégante assistance.

Nous extrayons de sa courte allocution, ces quelques phrases : « L'année 1931 n'est plus. Elle s'en est allée par cette nuit froide et neigeuse du 31 décembre. Elle est entrée dans le passé. N'en parlons plus, que pour en dire du bien car les absents ont toujours tort.

» Il se peut que cette année là, ait été celle de la crise et du chômage, elle ne fut pas moins celle qui vit naître notre belle société : « Lou Pais » qui accuse aujourd'hui une vitalité et une vigueur magnifiques ».

On remarquait, parmi l'assistance, MM. Brugat, président du Comité des fêtes ; Berard, trésorier adjoint de la société ; Cavaillé, membre du comité d'administration ; Combier, sous-directeur du Comptoir d'Escompte ; Donadieu, Calbardure, Godail, Lemperour, Serral, Delrieu, Merlou, Ponderoux, représentant les Auvergnats du Nord, et Me Calmejane-Course, avocat à la Cour d'Appel de Paris, président des Méridionaux d'Arras, et aussi de bien jolies dames et demoiselles.

Une sauterie eut lieu ensuite qui se termina à l'aube de la nouvelle année.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Hier, à 10 h. 30, avait lieu l'assemblée générale au Palais de la Bière. M. Fred Laporte présidait, assisté de Mme Van der Brugdie, vice-présidente, et de MM. Sales, Chamben, Berard, et de Mlle Jeanne Vidal.

M. Chamben, secrétaire général, donna lecture du rapport moral et M. Sales, trésorier, exposa la situation financière de la société après quoi M. Laporte prononça une courte allocution.

On procéda ensuite à l'élection du Comité. Ont été élus Mme Ven der Brugdie, Mlles Vidal et Balène, et MM. Laporte, Chamben, Sales, Berard, Ucciani, Esplasse, Brun, Thorent, Leconty, Roumajon, Cavalier, Docteur Nayrac, Combier, Luc, Guéraud, Brugat et Me Fabre.

LE CONCERT

Un concert entrecoupé par une sauterie eut lieu après-midi au Caveau du Palais de la Bière. MM. Casanova, président de La Clémence Isaure de Douai, y assistait accompagné de M. Descamps, secrétaire général de cette société.

On y entendit M. Dentheville, Mmes Van der Brugdie et Lempereur, le petit Pierre Laporte, dans une jolie chanson flamande, M. Leconty et M. Thorent.

La plus franche gaieté régna au cours de cette matinée familiale.

Le nouveau Comité se réunira dimanche matin, à 10 h. 30, au Palais de la Bière, pour élire le bureau de la société.

COMPAGNIE DES COURTIERS DE MARCHANDISES ASSERMENTÉS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

La compagnie des Courtiers de Marchandises assermentés au tribunal de commerce de Lille, au cours de l'assemblée générale annuelle du 23 décembre, a constitué sa Chambre Syndicale pour 1932, comme suit : Président : M. Pierre Lombrez ; Syndic-rapporteur, M. André Borel ; Secrétaire : M. Etienne Bernard ; Trésorier : M. Maurice Pollet ; 1er adjoint : M. Fernand Dusausoy ; 2e adjoint : M. Emile Grau.

UNE FÊTE A LA SOCIÉTÉ DE S. M. « LE PAIN MUTUEL »

Samedi soir et dimanche après-midi la Sté de Secours Mutuels dite « Le Pain Mutuel », donnait dans les salons de l'hôtel Carlton, une très jolie fête, à laquelle s'empressa un nombreux public.

Parmi les personnalités, on remarquait samedi la présence de MM. Bouton d'Agnières, cons. de Préfecture, représentant M. le Préfet du Nord ; le général Becker ; le capitaine Chapuis, représentant M. le général Pétin, commandant le 1er Corps d'armée ; Jooris, le dévoué animateur de la Société, etc., etc...

Au programme, on applaudit tour à tour, le fameux jazz français « Ray Ventura et ses 16 collégiens », les délicieux monologues de M. Décard, de la Comédie Française, dits avec une grande finesse, et le célèbre quintette de la Musique de la Garde Républicaine, composé de MM. Verney, clarinette-solo des Concerts Lamoureux, Portie, flûte-solo de l'Opéra-Comique, Morel, hautbois-solo des Concerts Colonne, Dhérin, basson-solo des Concerts Lamoureux, Devémy, cor-solo de l'Opéra-Comique. Des œuvres de Deslandes, de Chopin, de G. Balay, de Lorenz, de Til et de Letorey, permirent au quintette de la Garde Républicaine, de triompher grandement devant un public averti de ce qu'est réellement une belle chose d'art.

ARMENTIÈRES

UNE FEMME GRIÈVEMENT BLESSÉE PAR UNE AUTO

ON LA RELÈVE AVEC UN BRAS FRACTURÉ

Samedi, dans la soirée, M. Richard Bécu 48 ans, demeurant rue de l'Industrie, à Nieppe, et sa femme, née Snouck Léontine, 52 ans, retournaient à leur domicile en suivant le trottoir de la Route Nationale. A hauteur du bas Béghin, une auto venant d'Armentières et se dirigeant vers Nieppe roulant en bordure de la chaussée, accrocha Mme Bécu par le bras. Le choc fut si violent que la dame qui donnait le bras à son mari fut violemment projetée contre les parois de l'auto avec son mari. Le véhicule était conduit par un jeune homme de la ville accompagné d'un ami. Aux cris poussés par les blessés, le conducteur stoppa. Les deux jeunes gens ramassèrent Mme et M. Bécu et les transportèrent chez M. le docteur Vanuxem à Nieppe, et ensuite à la clinique du docteur Choquet, à Armentières. M. Bécu n'a qu'une blessure sans gravité à la tête, mais sa femme a une fracture du bras gauche près de l'épaule et des déchirures musculaires qui font craindre l'amputation du bras.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE

Le jour de l'An, vers 17 h., Mme Tellier, née Rozé Clémence, 47 ans, infirmière à l'Asile des Aliénés, et demeurant en garni au Kloof, rue d'Ypres, entrait à l'estaminet Thirion, place Jules-Guesde.

Après avoir pris une consommation avec les clients présents, elle se mit à danser. Mais après la première danse, elle s'aperçut que son porte-monnaie était disparu. Elle en informa de suite le cabaretier qui demanda à fouiller les clients qui se trouvaient dans le café. Aussitôt la fouille commencée, une cliente partit dans la cour, où la cabaretière alla la chercher et lui reprocha son départ. Il s'agissait de Mme Hanot, née Jeanne Desreumaux, ouvrière de filature. La fouille opérée sur elle ne fit pas découvrir le porte-monnaie.

La police, informée, ouvrit une enquête et acquit la conviction que Mme Hanot était la coupable. Longuement interrogée hier matin, elle nia pendant deux heures, mais devant certaines précisions fournies par son mari, sur l'avoir des deux époux, elle finit par avouer et remit les 100 fr. qu'elle possédait. Son mari remit les 60 fr. qui lui manquaient. — Mme Hanot sera poursuivie.

IL N'Y AVAIT RIEN A CRAINDRE

Le jour de l'An, vers 18 h. le feu s'est communiqué à une bobine de films dans la cabine du cinéma des Variétés. La lumière fut donnée aussitôt dans la salle pour que le public ne s'affole pas. Malheureusement le directeur, M. Bonte, en descendant précipitamment de la cabine avec des films, tomba aux dernières marches et les spectateurs qui se trouvaient près de la porte s'alarmèrent. Tout se passa pour le mieux et il n'y eut pas d'affolement. Le public sortit sans difficulté. Il n'y avait d'ailleurs aucun danger puisque la cabine est entièrement endur et à l'extérieur de la salle.

VOL DE VÉLO

Hier soir, vers 18 h., le nommé Audoux douanier en retraite, entrait à l'estaminet Flavien Coustenoble, près des barrières du fort Mahieu et déposait son vélo à la porte. Quand il sortit la bécane avait disparu.

SITUATION ET RÉPARTITION DES SECOURS DE CHOMAGE

Pendant la période du 28 au 31 décembre 1931, 254 familles en chômage total, comprenant 322 chômeurs et représentant 656 personnes, ont bénéficié des allocations du fonds municipal de chômage, dont le montant s'est élevé à la somme de 10.955 fr., contre 161 familles, 194 chômeurs et 390 personnes, à la période précédente.

Ces 322 chômeurs se répartissent comme suit : bâtiment, 133 ; textile, 133 ; alimentation, 7 ; métallurgie, 24 ; transport, 3 ; employés de commerce, 2.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

La population Armentiéroise augmente peu à peu. De 1923 à 1926 le nombre de celle-ci est resté à peu près le même. Mais, depuis 3 ans, le nombre des habitants a augmenté à peu près de 2.000 personnes. Il est probable qu'en fin d'année la ville aura un millier d'habitants de plus à cause de la construction de la nouvelle cité entre la route de Nieppe et l'église Saint-Louis et atteindra alors 24.000 habitants.

Voici comment a évolué la population depuis la guerre :

Au 1er janvier 1919 environ 100 personnes ; au 1er avril 1919 2.142 personnes ; au 1er mars 1920 10.320 h. ; au 1er janvier 1921 14.629 h. ; au 1er janvier 1922 18.397 h. ; au 1er janvier 1923 20.180 h. ; au 1er janvier 1924 21.396 h. ; au 1er janvier 1925 21.505 h. ; au 1er janvier 1926 21.260 h. ; au 1er janvier 1927 21.145 h. ; au 1er janvier 1928 21.167 h. ; au 1er septembre 1928 20.844 h. ; au 1er janvier 1929 21.438 h. ; au 1er janvier 1930 22.376 h. ; au 1er janvier 1931 22.807 h. ; au 1er décembre 1931 22.944 h.

EMPLOI RÉSERVÉ AUX MUTILÉS

M. le préfet du Nord donne avis de la vacance d'un emploi de garde champêtre à Trith-St-Léger (errondissement de Valenciennes). — Le délai de trente jours pour les déclarations de candidatures à transmettre à la préfecture expirera le 3 février 1932.

HAZEBROUCK

Mort subite. — On annonce la mort subite survenue au cours de la nuit de samedi à dimanche, de M. René Denaes, rentier, à l'âge de 62 ans.

Avec lui disparaît une physionomie connue; grand amateur de gallophilie, le défunt était depuis nombre d'années membre du jury des concours au Gallodrome Hazebrouckois.

Les funérailles d'un vieux brave. — Samedi ont eu lieu au milieu d'une assistance nombreuse, les funérailles de M. Jean-Baptiste Castelain, vétéran de 1870-1871, ancien caporal sapeur-pompier de la Cie d'Armentières, titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, retraité tisseur des Etablissement Colombier, décédé à l'âge de 83 ans.

Dans le convoi funèbre, avaient pris place les officiers de sapeurs-pompiers des Cies d'Hazebrouck et d'Armentières, ainsi qu'une délégation.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière Notre-Dame.

Situation démographique. — Au cours de l'année écoulée, il a été procédé en la paroisse St-Eloi d'Hazebrouck, à 148 baptêmes, soit 6 de plus qu'en 1930; à 56 mariages et à 96 sépultures, contre 122 en 1930.

Officiers de réserve. — Par décret du 30 décembre, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur : le capitaine Charles Plancke, d'Hazebrouck et le lieutenant Tacquet, d'Estaires.

Mouvement de la population pour 1931. — Naissances : garçons 157, filles, 160. Total, 317. En 1930, les naissances s'élevaient à 305.

Mariages : 117 en 1931 ou lieu de 136 en 1930.

Décès : sexe masculin, 154 ; sexe féminin, 110. Total 264 au lieu de 261 en 1930.

L'excédent des naissances sur les décès est de 53 au lieu de 44 en 1930.

Statistique des étrangers. — Voici le nombre d'étrangers en résidence dans la commune au 31 décembre : 296, se décomposant comme suit : Allemands, 1 ; Belges, 261, dont 107 hommes de 17 à 50 ans, 14 de plus de 50 ans, 112 femmes et 28 enfants de moins de 16 ans ; Britanniques 18, 8 hommes, 7 femmes et 3 enfants ; Espagnols 3, 2 hommes et 1 femme ; Italiens 6, 2 hommes, 3 femmes et 1 enfant ; Polonais 6 3 hommes, 2 femmes et 1 enfant ; Suisse, 1 homme.

DUNKERQUE

LES VOLS SE MULTIPLIENT ENCORE

M. Jules Monkarey, 53 ans, cultivateur à Socx, avait placé hier son automobile rue Dampierre où il la laissait en attendant de faire une course dans le voisinage.

Il allait la reprendre quand il s'aperçut qu'une des glaces de sa voiture en verre triplex, avait été brisée.

Il examina l'intérieur de son véhicule et constata qu'un panier d'œufs, 3 kilos de beurre, un imperméable et divers objets avaient disparu. M. Monkarey a porté plainte à la police.

Dans la matinée, le forain Théodore Deboyer, dont la barraque est établie place de la République, a déclaré que des individus avaient pénétré dans cette dernière et y avaient dérobé pour environ une centaine de francs de marchandises.

Chez son voisin, Georges Varnie, une pareille visite a été faite par les malfaiteurs qui, outre des dégâts aux toiles, ont dérobé une cinquantaine de francs de marchandises.

LE TORCHON BRULE DANS PLUSIEURS MENAGES

Avec l'année qui a commencé, et l'on ne peut deviner pourquoi, les scènes de ménage ont été nombreuses.

Plusieurs femmes se sont présentées à la police pour obtenir leur tranquillité. Il en est une notamment que son époux a promis de « descendre » et c'est pourquoi le sieur Georges X... va être tenu aujourd'hui à s'expliquer sur ces menaces.

LES CHAPARDEURS DE VOLAILLES

On note un peu partout un retour offensif des renards à deux pattes qui opèrent maintenant du côté de Saint-Pol et dans toute la banlieue.

Certains habitants se sont munis de fusils et l'on craint que les maraudeurs ne reçoivent du plomb, lorsqu'ils seront surpris.

LES GRAPILLEURS

La police a sévi contre le sieur Georges Urbauw, docker, demeurant rue Saint-Gilles, lequel a été surpris grappillant du charbon sur le port.

LES BICYCLETTES QUE L'ON ABANDONNE

Le concierge du Bureau de Bienfaisance, M. Jérôme Deveister, a déclaré avoir trouvé, place Calonne, vers 2 h. une bicyclette portant une plaque d'identité au nom de Arthur Deschodt 23, Avenue Wallon.

Une pelle de terrassier a été également trouvée. Le tout est au commissariat central de police.

On a ramassé au port, une bicyclette portant une plaque au nom de Meneboode, à Saint-Pol-sur-Mer.

La machine se trouve à la disposition du propriétaire au commissariat central.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

LE COIN DES CONTRAVENTIONS

A Hondschoote. — On a sévi contre Madeleine Mattys, 25 ans, ménagère, pour défaut d'éclairage à sa bicyclette.

A Saint-Pol-sur-Mer. — Le chauffeur John Ruggle, ayant passé un carrefour sans avoir corné, a été verbalisé par la gendarmerie.

A Petite-Synthe. — Le brasseur O... roule dans les rues de la commune avec des phares aveuglants. Les gendarmes le rappellent à l'ordre.

A Rosendaël. — Pour circulation en auto sans éclairage, le sieur Joseph Farse, 23 ans, employé de bureau, à Leffrinckouke, est poursuivi.

DOUAI

LES FUNÉRAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT

Les funérailles de M. Louis Coupé, membre de l'Amicale du Commerce et membre de l'Union des Poilus, ont eu lieu samedi au milieu d'une assistance extrêmement nombreuse.

Parmi les personnalités, on remarquait notamment M. Charles Gomaux, député; Mathieu, Canives et Proust, adjoints au maire; Parenty, président du Cartel des Associations d'Anciens Combattants et de Mutilés, etc.

D'autre part, une très importante délégation de la Section Douaisienne de l'U. N. M. G. A. C., drapeau en tête, avait tenu à accompagner le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

Pour les chômeurs. — Le Comité informe tous les chômeurs que M. Brunlaux Louis, Boucherie chevaline, rue Thiers, distribuera aujourd'hui lundi après-midi, 4 janvier, 5 fr. de saucisson à tous les chômeurs munis d'un bon du Comité des chômeurs.

GŒULZIN

Les accidents de la route. — M. Paul Quiquempois, 56 ans, cultivateur, demeurant rue de Douai, suivait en auto le chemin d'intérêt commun qui mène de Gœulzin au hameau du Raquet. Tout à coup, il aperçut une camionnette venant en sens inverse et qui tenait le milieu de la chaussée. En voulant éviter d'être accroché, M. Quiquempois obliqua jusqu'à l'extrême, mais le bas-côté de la route étant très glissant, l'auto dérapa et se renversa dans le fossé. Le cultivateur ne fut pas blessé, mais sa voiture subit quelques dégâts et il a porté plainte contre le chauffeur qui conduisait la camionnette dont la tenue sur le chemin provoqua l'accident.

WAZIERS

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

M. François Desfontaine, habitant Waziers depuis quelques jours et précédemment à Guesnain, vient d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur.

Né à Lewarde le 30 juin 1895, M. Desfontaine n'a donc que 36 ans, mais il fut un brave pendant la grande guerre 1914-18.

De la classe 1915, en 1914 il n'était donc pas mobilisable, astreint de rester avec l'ennemi à Montigny-en-Ostrevent. Il murissait l'idée de traverser les lignes allemandes afin de se mettre à la disposition de l'armée française. Il réussit parfaitement son projet et se faisait incorporer au 94e régiment d'infanterie au camp de Coetquidam.

En mars 1915, il était dirigé sur le front avec le 403e régiment d'infanterie où dès son arrivée, il fut constamment volontaire pour les missions les plus périlleuses. Un an après en mars 1916 il était blessé gravement par des éclats d'obus, dirigé sur l'hôpital; à peine guéri, se faisait inscrire comme volontaire pour retourner sur la front.

Nommé caporal en mars 1918, le même jour il était volontaire pour un coup de main en Argonne, qu'il réussissait pleinement. Il obtint alors la médaille militaire et croix de guerre avec palme.

Il fut nommé sergent le 8 mai 1918 toujours volontaire, blessé le 12 août 1918 lors d'une attaque devant Montdidier alors qu'il entraînait sa section à l'assaut, il reçut une nouvelle citation.

Après un mois et demi d'hôpital de retour au dépôt du 39e régiment d'infanterie à Rouen, il est volontaire pour partir au front c'est la troisième fois.

L'armistice sonne, Desfontaine est surpris c'est alors qu'il se fait volontaire pour une deuxième guerre au Maroc. Versé dans la Légion étrangère il fait partie de la colonne Bou-de-Nib. Il y reste un an et rentre en France en novembre 1919, affecté au 1er régiment d'infanterie à Cambrai, où ce brave se fait encore remarquer par son activité il est un parfait moniteur d'Education physique et bientôt détaché aux centres de Saint-Omer et Eu. Puis successivement nommé adjudant et adjudant-chef en 1930. M. Desfontaine, sorti de l'armée depuis décembre 1930, est garde particulier au service de la Compagnie des Mines d'Aniche. C'est un brave titulaire de 6 citations, médaille militaire avec un passé brillant, tout de bravoure et de dévouement.

VALENCIENNES

AU PARQUET

UN JEUNE CAMBRIOLEUR A TRITH-LE-POIRIER

Pendant que la famille Nazeire-Monchaux, demeurant au Nouveau Boulevard, à **Trith-le-Poirier**, était en visite de Nouvel An, le sieur Joseph Goisse, 19 ans, ustilier, 144, Coron de la Lune, a pénétré chez eux en passant par une porte non fermée à clef donnant sur la cour ; il évoluera quatre des cinq tirelires des enfants et en retira une dizaine de francs. Goisse visita ensuite un portefeuille mais dérangé sans doute il prit la fuite en passant par la cour; la neige conserva l'empreinte de ses pieds et Goisse interrogé dut avouer les faits qui lui étaient reprochés.

Il a été, dimanche, déféré au Parquet qui l'a fait écrouer.

ENTRE POLONAIS

Le sieur Stanislew Mologa, 32 ans, cordier, rue Malplaquet a porté plainte contre un de ses compatriotes qui, dans la nuit précédente, a brisé chez lui quatre carreaux et deux panneaux d'une fenêtre. Une enquête est ouverte.

ENTRE AUTOMOBILISTES

Un automobiliste, qui continua sa route, a accroché, boulevard Froissart, la voiture de M. Jacques Peslin, industriel, qui stationnait face son habitation.

L'auto de M. Peslin a été endommagée et la police procéda à une enquête pour rechercher l'auteur de l'accrochage.

DANS LA MAGISTRATURE